

AU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 JANVIER 2014

Le jeudi 30 janvier 2014, à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, salle des réceptions, sous la présidence de Monsieur Daniel JANSSENS, Maire

INFORMATION DE M. LE MAIRE

DEMISSION DE M. LESSART, CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE

Suite à la démission de M. Jean François LESSART Conseiller Municipal délégué, M. Jean Marie ODEN, 4^{ème} Adjoint, reçoit délégation pour les affaires ci-après : «stationnement, circulation, occupation du domaine public », sus de celles qui lui sont déjà accordées, à savoir : «espace rural, Monde agricole, voirie, assainissement ». La sécurité publique et la gestion de la police municipale, ne sont plus déléguées.

14/01 : ETAT DU PERSONNEL 2014

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, adopte l'état du personnel 2014.

14/02 : 5 RUE DE LA RESISTANCE – LOCATION DE PLACES DE STATIONNEMENT

Des places de parking vont être aménagées dans l'ancien hangar afin de répondre aux difficultés récurrentes de stationnement dans ce secteur. Ces places non couvertes et dont l'accès sera protégé par un portail, seront proposées à la location.

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, autorise la location de places de stationnement, fixe le montant du loyer par emplacement à 40 € par mois et autorise M. le Maire à signer les baux devant intervenir avec chaque locataire

SUBVENTIONS ET PROVISIONS 2014

Le Conseil Municipal, adopte les subventions et provisions 2014 :

14/03 : aux organismes locaux à caractère culturel pour un montant de 8 215.00 € à l'**unanimité (2 élus ne participent pas au vote)**

14/04 : aux organismes locaux à caractère social pour un montant de 6 541.00 € à l'**unanimité (1 élu ne participe pas au vote)**

14/05 : aux organismes locaux à caractère sportif pour un montant de 62 750.00 € et un montant de 3 000.00 € pour les provisions exceptionnelles, à l'**unanimité (4 élus ne participent pas au vote)**

14/06 : aux organismes extérieurs pour un montant de 950.00 € à l'**unanimité**

14/07 : aux établissements scolaires et associations ayant une activité à caractère para-scolaire pour un montant de 4 082.00 €, à l'**unanimité**

14/08 : provisions et modalités pour l'octroi de subventions à divers organismes à caractère d'intérêt général ou commercial pour un montant de 211 000.00 € **par 20 voix pour et 2 voix contre (4 élus ne participent pas au vote)**

14/09 : PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Le Conseil Municipal, par **22 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions**, définit le programme d'investissement de la ville à hauteur de 3 134 456.97 €

14/10 : VOTE DU TAUX DES IMPOTS

Le Conseil Municipal, par **24 voix pour et 2 voix contre**, décide de reconduire les taux votés en 2013 à savoir :

Taxe d'Habitation	30.91 %
Taxe Foncière propriétés bâties	27.01 %
Taxe Foncière propriétés non bâties	51.57 %

14/11 : REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2013

Le Conseil Municipal, par **24 voix pour et 2 abstentions**, décide d'affecter 1 000 000,00 € de l'excédent de fonctionnement à l'investissement (compte 1068) et d'affecter le solde, soit 1 368 978,40 € au fonctionnement (compte 002).

14/12 : BUDGET PRINCIPAL 2014

Le Conseil Municipal, par **22 voix pour et 4 abstentions**, vote le budget qui s'équilibre en recettes et dépenses comme suit :

	RECETTES	DEPENSES
FONCTIONNEMENT	11 024 408,40 €	11 024 408,40 €
INVESTISSEMENT	4 229 164,47 €	4 229 164,47 €

14/13 : PROGRAMME D'INVESTISSEMENT – PORT DE PLAISANCE

Le Conseil Municipal, par **24 voix pour et 2 voix contre**, définit le programme d'investissement du port de plaisance à hauteur de 31 437.06 €

14/14 : REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2013 – PORT DE PLAISANCE

Le Conseil Municipal, par **24 voix pour et 2 abstentions**, décide de laisser la totalité de l'excédent de fonctionnement soit 31 098.89 € au compte 002 (excédent de fonctionnement), l'excédent d'investissement restant affecté au compte 001 (excédent d'investissement).

14/15 : BUDGET 2014 – PORT DE PLAISANCE

Le Conseil Municipal, par **24 voix pour et 2 voix contre**, vote le budget du port de plaisance qui s'équilibre en recettes et dépenses comme suit :

	RECETTES	DEPENSES
FONCTIONNEMENT	78 103.89 €	78 103.89 €
INVESTISSEMENT	36 292.06 €	36 292.06 €

14/16 : SECTEUR EST – RUE DE BONDUES – PROJET DE DECLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME – DEMANDE D'OUVERTURE À L'URBANISATION EN VUE D'UN PROJET DE LOGEMENTS INTÉGRÉ AU DÉVELOPPEMENT GLOBAL DU SECTEUR EST

Le secteur Est de WAMBRECHIES a fait l'objet d'une étude préalable en 2009 permettant de définir un schéma directeur d'urbanisation.

Quatre grands secteurs, dont le calendrier opérationnel est échelonné, ont été identifiés.

Le secteur 1 est en construction par VILOGIA et un PC est en cours d'instruction pour PBR.

Le secteur 2 concerne ECOSPACE dont le PC devrait être déposé au cours du 1^{er} semestre 2014.

Afin de pouvoir mettre en œuvre le projet du secteur 3, le Conseil Municipal, à l'**unanimité** décide de solliciter de Lille Métropole Communauté Urbaine la mise en œuvre d'une procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme sur la commune de WAMBRECHIES, tendant :

- à classer une partie du quartier Est en zonage AUCm ;
- à adopter des orientations d'aménagement dans une nouvelle fiche d'orientations et d'aménagement ;
- à modifier la fiche d'orientations d'aménagement existante rue de Bondues (secteur 2) ;
- à déplacer partiellement la réserve d'infrastructure n° 10.

14/17 : ADHESION À LA CHARTE MÉTROPOLITAINE DES ANTENNES-RELAIS DE TÉLÉPHONIE MOBILE

Le Conseil Municipal, par **24 voix pour et 2 voix contre**, décide d'adhérer à la charte métropolitaine dont les objectifs essentiels sont les suivants :

- l'amélioration des dispositifs de sensibilisation, de concertation et d'information ;
- le renforcement et l'harmonisation des dossiers d'information préalable ;
- la mise en place d'engagements partenariaux (rencontres régulières, communication des plans prévisionnels de déploiement, etc...) ;
- l'insertion paysagère et notamment l'incitation à la colocalisation ;
- la vigilance sur les niveaux d'exposition du public ;
- le traitement des points atypiques dans les lieux de vie ;
- la mise en place de campagnes de mesures régulières tendant notamment à l'amélioration de la connaissance du niveau d'exposition sur le territoire de Lille Métropole
- les prises en compte des établissements particuliers et des préoccupations sanitaires, etc...

14/18 : COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2012 DU SYNDICAT MIXTE GENS DU VOYAGE LILLE MÉTROPOLÉ COMMUNAUTÉ URBAINE – EXTRAIT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Ce rapport retrace :

- la présentation de la structure,
- les aires d'accueil gérées par le syndicat : aires loi Besson 1 (type collectif) et Besson 2 (type individuel), aire provisoire, aires de grands passages, intégration de nouvelles aires
- le financement du Syndicat : les contributions des communes adhérentes en 2012, les redevances des usagers, les tarifs pratiqués, la situation des créances irrécouvrables, les montants recouverts par la régie VESTA, la redevance moyenne 2012, l'aide à la gestion des aires d'accueil (AGAA), le concours financier de LMCU,
- la gestion technique des aires d'accueil : les marchés de prestations de services, les fluides, l'enlèvement des bennes à déchets, la maintenance générale et l'entretien technique des aires d'accueil,
- l'accompagnement social : le partenariat associatif, le bilan des projets socio éducatifs, les relations institutionnelles et associatives, le dialogue avec les résidents,
- les informations diverses